

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD  
MRC DE COATICOOK**

**SÉANCE ORDINAIRE DU PREMIER AVRIL DEUX MILLE DIX-NEUF**

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église, East Hereford, le 1<sup>er</sup> jour d’avril deux mille dix-neuf, étant la 4<sup>ième</sup> assemblée ordinaire de la cent soixante-et-unième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Normand Roy, conseiller poste 2
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
	Mme	Caroline Lemire, conseillère poste 6

**Ouverture de l'assemblée**

L’assemblée a été précédé d’une rencontre de travail servant à présenter les états financiers 2018 ainsi que la nouvelle politique culturelle de la MRC de Coaticook. L’assemblée est ouverte à 20h10 par la mairesse Marie-Ève Breton.

**19-04-55 Adoption de l’ordre du jour**

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**19-04-56 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 4 mars 2019**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 4 mars 2019;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Caroline Lemire  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU** de l’approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’il contient.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**Période de questions du public**

Aucune présence

**RAPPORTS**

**Mairesse – Marie-Ève Breton**

Rien à signaler

### **Environnement (Nicole Bouchard)**

Fondation Bel Environ : le rapport financier de 2018 a été présenté. Encore cette année, le comité va confectionner et vendre des beignes au sirop d'érable pour amasser des fonds. Le sirop d'érable est en partie commandité par les producteurs locaux.

### **Culture (Nicole Bouchard)**

TCCC : Nicole invite la population à visionner le vidéo promotionnel sur la page Facebook de la municipalité. Aussi, il y aura un 5 à 7, le 29 juin pour le lancement du concours « partage ta culture ». Plus de détails à venir

### **Développement local, régional et touristique (M. Roy)**

Rien à signaler.

### **Église**

Brunch de Pâques – la vente de billet est commencée. Célébration de la parole à 10h30. Le traiteur sera l'Épervier.

Puisque la municipalité sera propriétaire du presbytère, il est question de permettre sa location pour héberger des stagiaires étrangers pour quelques semaines. Le conseil devra discuter des tarifs.

### **Réseau routier (Benoit Lavoie)**

Rencontre avec l'inspecteur. On commence à prévoir les travaux pour cet été.

### **Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)**

Politique familiale et des aînés : réunion avec la MRC. Nouvelle personne nommée pour diriger le projet. Consultation publique le 2 avril

### **Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)**

Rien à signaler

### **Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)**

L'agrandissement des bureaux de la régie des déchets – budget insuffisant en fonction des offres reçues.

### **Loisirs (Caroline Lemire)**

Réunion des loisirs : bel accueil, équipe dynamique. Idées bien accueillies. Retour sur les activités de février, qui ont été rentables.

## **CORRESPONDANCE**

### **19-04-57 Correspondance aux archives**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff,  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- MRC : communiqués;
- UQM : communiqués;

- MMQ – assurance cyber risques
- invitation ACS+ - Compton 8 avril - PEPINES
- Colloque CAMF
- Rapport d’insp. des infrastructures sous responsabilité partagée
- demande de révision du rôle d’évaluation reçue

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**FINANCES**

**19-04-58 Rapport financier au 31 mars 2019**

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 mars 2019;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

**IL EST RÉSOLU** que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d’administration	Fonds de roulement
Solde de départ	288 625.26	17 689,47
Déboursé de mars	31 563.12	
Revenus de mars	155 469,71	
Solde à la Caisse	412 531,85	
Chèques en circulation	23 847,83	
Solde réel	388 684.02	17 689,47

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**19-04-59 Présentation des comptes au 31 mars 2019**

Ayant tous pris connaissance de la liste des comptes à payer au 31 mars 2019;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoît Lavoie

**IL EST RÉSOLU** que ce conseil approuve les dépenses présentées par la secrétaire-trésorière et en autorise le paiement pour un montant total de 7 538.36 et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d’elle, sous réserve des crédits disponible. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en mars 2019, pour un montant total de 39 964.01\$.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**DÉCISIONS**

**19-04-60 Reddition de Comptes 2018 – Programme d’aide à la voirie locale (pav-erl) - coûts véridiques**

Considérant que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 70 048.00 \$ pour l’entretien du réseau routier local pour l’année civile 2018;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la reddition de compte a été remplacée par un questionnaire dans le rapport financier 2018;

Considérant que les frais encourus admissibles au Programme d'aide à la voirie locale (PAV-ERL) sont de 79 773,86 \$ en dépenses de fonctionnement et de 0,00 \$ en dépenses d'investissement;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU** que la Municipalité d'East Hereford atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-61 Fête des voisins 2019**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Nicole Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère Caroline Lemire

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité contribue à la Fête de Voisins pour un montant de 1 000.00\$ ;
- 2) que la fête soit organisée par le comité famille et que la date soit le 8 juin 2019;
- 3) d'engager le crédit de 1 000.00 \$ pour cette activité, sous réserve des crédits disponibles;
- 4) de requérir le paiement de la contribution, sur réception des factures déposées à la municipalité, par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-62 Conseil Sport Loisir Estrie**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité d'East Hereford renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;
- 2) que la directrice générale Janik Branchaud soit autorisée à compléter le formulaire d'adhésion en ligne et à engager le crédit de 70.00\$ pour cette adhésion, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière;
- 4) que Marie-Ève Breton et Caroline Lemire soit désignées à titre de représentantes de la municipalité pour participer aux activités corporatives et y exercer le droit de parole et de vote de la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**19-04-63 Formation par Infotech**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Caroline Lemire  
**APPUYÉE** par le conseiller Normand Roy

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la secrétaire-trésorière assiste à la formation donnée par Infotech en lien avec le logiciel Sygem qui aura lieu le 14 mai 2019, au coût de 225\$ plus taxes.

- 2) de compléter le formulaire d'inscription et de l'acheminer à Infotech;
- 3) d'engager le crédit de 245.00 \$ pour cette formation, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la formation par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-64 Invitation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

1) que la directrice générale et le conseiller aux transports Benoit Lavoie assistent à la rencontre organisée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant la présentation de la programmation des chantiers routiers 2019-2021 pour le territoire de la MRC de Coaticook. Cette présentation aura lieu dans les locaux de la MRC de Coaticook. Aucun coût n'est lié à cette activité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-65 Rémunération de l'inspecteur de voirie**

**ATTENDU** que l'inspecteur de voirie doit figurer dans le livre de paye de la municipalité afin que les assurances de la municipalité couvrent les actes et les gestes commis lorsqu'il est en fonction, pour la responsabilité civile.

**ATTENDU** que l'inspecteur de voirie est à notre service depuis un (1) an.

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'ajouter monsieur René Jubinville dans le livre de paye de la municipalité et ainsi prélever les déductions à la source et contribuer pour la portion employeur aux différentes cotisations imposées par la loi;
- 2) d'augmenter le taux horaire de l'inspecteur de 1.00 \$ / heure, pour un total de 18.00 \$ / heure pour ses heures travaillées à titre d'inspecteur de voirie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-66 régie intermunicipale de gestions des déchets de la région de Coaticook**

**ATTENDU** que la municipalité est membre de la régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook;

**ATTENDU** que la régie a adopté le règlement d'emprunt #2019-001 pour un montant de 535 000.00\$ remboursable sur une période de 25 ans ayant pour but de payer les coûts reliés à l'agrandissement des bureau administratifs et du garage;

**ATTENDU** que les membres de la régie doivent approuver ledit règlement d'emprunt afin que celui-ci soit valide;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU** que la municipalité approuve le règlement d'emprunt #2019-001 adopté par la régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook en date du 13 mars 2019

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-67 La marche d'Autisme Estrie et l'initiative citoyenne**

**ATTENDU** que la municipalité d'East Hereford est sensible à la cause de l'autisme;

**ATTENDU** que madame Annie Lareau, citoyenne d'East Hereford et bénévole au comité des loisirs a entrepris de former une équipe pour participer à la marche pour Autisme-Estrie;

**ATTENDU** que le coût pour participer à la marche est de 300.00 \$ par équipe;

**ATTENDU** que le comité des Loisirs d'East Hereford a accepté de commanditer l'équipe pour un montant de 200.00\$

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la municipalité d'East Hereford contribue pour le montant manquant, soit 100.00\$ afin que les personnes qui iront marcher n'ait pas à déboursier.
- 2) d'engager le crédit de 100.00\$ pour cette activité sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière
- 4) que Marie-Ève Breton et Anick-Nadia Gauthier Arbour y soient désignées à titre de représentantes de la municipalité pour participer à cette activité afin de compléter l'équipe de marcheurs formée par Annie Lareau.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-68 Rapport annuel en sécurité incendie – 2018**

**ATTENDU** que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., c. S-3.4);

**ATTENDU** que le conseil de la Municipalité d'East Hereford prend en compte le rapport annuel pour l'année 2018 de la MRC de Coaticook tel qu'adopté par la MRC en mars dernier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* «communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements», communément appelé «DSI» ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2018, tel que présenté ;
- 2) de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et au ministère de la Sécurité publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19-04-69 Entretien des terrains municipaux pour l'été 2019**

**ATTENDU** que Entretien Roger Lanctôt inc. nous a fait parvenir une soumission pour l'entretien des terrains municipaux pour l'année 2019;

**ATTENDU** que le prix est juste et raisonnable et que l'augmentation est de moins de 1% par rapport à l'an dernier;

**POUR CES MOTIFS**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'accorder à Entretien Roger Lanctôt inc. le contrat d'entretien des terrains pour l'année 2019;
- 2) d'engager le crédit de la municipalité pour un montant de 32 000.00\$ toutes taxes incluses;
- 3) d'autoriser la secrétaire-trésorière à émettre une série de versement en date du quinze de chaque mois à compter de ce jour et ce jusqu'au 15 octobre 2019, laquelle série de chèques va couvrir le montant en totalité;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19-04-70 proposition pour une génératrice pour l'église**

**ATTENDU** que la municipalité a obtenu de la société Les Armatures Coaticook inc., une soumission visant à fournir et installer une génératrice de secours visant à desservir l'église et le presbytère;

**ATTENDU** que la municipalité a reçu une confirmation de subvention pour une partie seulement du coût des travaux, les autres confirmations sont à venir;

**ATTENDU** que le prix proposé est juste et raisonnable, mais que certains détails sont par ailleurs manquants, soit le prix du transport et du branchement;

**ATTENDU** que lors de la soirée du conseil, la municipalité n'avait toujours pas signé les contrats pour devenir propriétaire de l'Église.

**POUR CES MOTIFS**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy

**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU** de reporter au prochain conseil la décision de donner le contrat ci-haut mentionné, soit lorsque nous serons propriétaire et que tous les éléments seront connus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**19-04-71 Adoption du règlement 281-19 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Benoit Lavoie

**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) d'adopter le règlement numéro 281-19 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de définir et d'autoriser les campings temporaires sous certaines conditions;
- 2) de porter ledit règlement au livre des règlements de la Municipalité d'East Hereford;
- 3) de transmettre une copie dudit règlement et de la présente résolution à la MRC de Coaticook pour fins d'obtention d'un certificat de conformité nécessaire à l'entrée en vigueur;
- 4) de transmettre une copie dudit règlement et de la présente résolution à la sûreté du Québec pour fins d'application

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-72 Invitation de la Chambre de Commerce**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy

**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- 1) que la mairesse participe à la soirée organisée par la Chambre de Commerce de Coaticook;
- 2) d'engager le crédit de 100.00\$ pour cette activité sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par la secrétaire-trésorière

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-73 Invitation Hydro-Québec**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy

**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard



**IL EST RÉSOLU**

1) que la directrice générale assiste au petit-déjeuner causerie organisé par Hydro-Québec, le 25 avril 2019 à Bromont au cours duquel il sera question des grandes orientations de la société d'état sur notre territoire

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-04-74 invitation à une soirée de Belding-Corticelli;**

**SUR PROPOSITION** du conseiller Normand Roy  
**APPUYÉE** par la conseillère Nicole Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

1) que la mairesse Marie-Ève Breton et la directrice générale Janik Branchaud assistent à la soirée porte-ouverte de la Belding-Corticelli. Aucun coût n'est relié à cet événement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**DISPOSITIONS FINALES**

**19-04-75 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Linda McDuff  
**APPUYÉE** par le conseiller Benoit Lavoie

**IL EST RÉSOLU**

que la séance ordinaire soit levée à 22h40.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Marie-Ève Breton, mairesse

\_\_\_\_\_  
Janik Branchaud, sec.-trésorière

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.